



La Communauté de communes Saône - Beaujolais vous aide

à adapter votre logement



Perte d'autonomie ? Grand âge ?

*Votre logement devient difficilement
accessible aux gestes du quotidien ?*



PENSEZ À ADAPTER VOTRE LOGEMENT !

*La CCSB peut vous aider financièrement
à travers sa Politique de l'Habitat.*

Avec le concours financier de :

Pour plus d'informations :

CCSB – 04 74 66 35 98





Quelles aides financières de ma Communauté pour adapter mon logement ?

Dans le cadre de sa **Politique de l'Habitat 2014 – 2017**, la **Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB)** a décidé de mettre en place des **aides « ADAPTATION »** pour maintenir à domicile les personnes fragiles.

Quels sont les logements concernés par une aide « adaptation » ?

Tous les logements inadaptés aux situations de handicap et de perte de mobilité sont concernés.

Qui peut bénéficier de cette aide et sous quelles conditions ?

Cette subvention s'adresse **aux propriétaires occupants** qui remplissent les conditions de ressources de l'ANAH.

Quel est le montant de la subvention Adaptation de la Communauté ?

L'aide de la CCSB représente **20 % du coût HT des opérations**. Elle peut atteindre jusqu'à 2 000 €, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle.

Elle est attribuée en complément d'une subvention de l'ANAH.

Une équipe d'animation vous accompagne :



- Aide à la définition du projet de travaux et du plan de financement
- Accompagnement dans le montage des demandes de subventions

N'hésitez pas à vous rendre aux permanences Habitat : elles sont gratuites !

Chaque mois à Belleville, Beaujeu et Fleurie
(calendrier disponible dans votre Mairie)

→ La CCSB finance entièrement l'équipe d'animation

Vous souhaitez plus de renseignements ? Contactez nous :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE-BEAUJOLAIS

105 rue de la République – CS 30 010 - 69 823 BELLEVILLE cedex
Tél : 04 74 66 35 98 - Courriel : contact@ccsb-saonebeaujolais.fr

